

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/03/2025

Date convocation : 03 mars 2025

Excusés : ROUSSET Pascal – POULY Cécile

Lecture du compte-rendu du 31/01/2025 : approbation du Conseil

Approbation des comptes administratifs :

COMMUNE

- | | |
|---|--|
| - <u>Section de fonctionnement</u> | - <u>Section d'investissement</u> |
| - Dépenses : 423 843,13 € | - Dépenses : 85 207,87 € |
| - Recettes : 615 335,89 € | - Recettes : 340 601,37 € |
| Soit excédent de 191 492,76 € | Soit excédent de 255 393,50 € |
| Affectation du résultat 501 941 47 € | |
| o Compte 002 (report à nouveau) : 422 554,28 € | |
| o Compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 79 384,19 € | |

AEP

- | | |
|---|--|
| - <u>Section de fonctionnement</u> | - <u>Section d'investissement</u> |
| - Dépenses : 33 309 ,10 € | - Dépenses : 4 144 € |
| - Recettes : 38 003,23 € | - Recettes : 23 919,88 € |
| Soit excédent de 4 694,13 € | Soit excédent de 19 775,88 € |
| Affectation du résultat : | |
| o Compte 002 (report à nouveau) : 44 009,02 € | |

. LOTISSEMENT : pas de mouvement en 2024

. Approbation du compte de gestion

Dressé par Mr Jean-Yves SOLEILHAC et Mme Christelle DELORME, Trésoriers d'Ambert : approuvé à l'unanimité.

. Vote des subventions

Le Conseil reconduit les subventions aux différentes associations pour un montant total de 38 000 €.

- Lotissement les Notes

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée l'opération d'aménagement du site des Notes comprenant 3 lots.

Afin de pouvoir lancer la commercialisation de ces parcelles, il y a lieu de fixer le prix de vente.

Le Conseil Municipal décide de fixer à 12 € TTC le montant du prix de vente de tous les lots.

- Voirie communale

M. le Maire rappelle le programme d'entretien de voirie communale sur plusieurs tronçons : Le Marais – Rochette Borel – Cottés – La Faye – Sauvessannelles – Toms – Chemin du terrain de foot et chemin de la décharge à la Valette.

Il présente 2 devis : COLAS pour un montant de 45 809 € HT et EUROVIA pour 31 968 € HT.

Le Conseil valide le devis d'Eurovia.

Questions diverses :

- Abats-sons : Suite à la visite d'HEUR'TECH, il faut changer les abats-sons (côté ouest) car l'eau s'infiltré et endommage le clocher de l'église.
Devis : 3498 € HT
- Fuite dans le Bourg : L'entreprise PITAVY a réparé la fuite sur le réseau assainissement Rue des Charrons.
- Contrat cloches : Résiliation du contrat auprès de la société HIM'S pour l'entretien des cloches et la vérification de l'installation de protection contre la foudre.
Nouveau contrat conclu avec l'entreprise HEUR'TECH pour un montant de 240 € HT
- Schéma directeur eau : Le bureau ALTREO a commencé l'étude par un état des lieux de 3 jours sur le terrain
- Présentation du bulletin municipal
- Camion Pizzas : Olivier nous informe que son activité est en baisse depuis quelques temps, il souhaite stopper et ne viendra plus les mercredis
- Prochain Conseil : vendredi 04 avril 2025